



Association de Quartier des Commerçants et Artisans de l'avenue Malaussena  
et de la Place De Gaulle

Déclarée sous le n° W062003315 – n° Siret : 520 955 352 00015 – code APE 9499Z

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DE L'AQCAMADE CHEZ P. HARNOIS LE VENDREDI 04 NOVEMBRE 2011**

### **1°) Personnes présentes**

Mesdames Annie France Hogan, Marie Hélène Jaime, Béatrice Caula, Peggy et  
messieurs Paul Harnois, Christian Caligaris, David Legall et Patrick Baillet d'Estivaux.

### **2°) Ordre du jour**

Point 1 : Adoption du compte rendu de la précédente réunion du 07 octobre 2011

Point 2 : Dernière mise au point en vue de la braderie des 05 et 06 novembre 2011

Point 3 : Manifestations à venir

Point 4 : Questions diverses

### **3°) Déroulement de la séance**

Nous tenons à féliciter Martine et Paul Harnois pour leur promotion au grade de grands-parents, et Béatrice Caula lauréate à "Madame Commerce de France" qui se verra remettre un trophée par Monsieur Sarkozy le 21 novembre.

- **Point 1** : Le compte rendu est adopté à l'unanimité.
- **Point 2** : L'annonce de la braderie est parue dans le Nice Matin du 01 novembre (La Libération y était située à Nice Nord !!!). Paul a essayé de contacter des radios pour en faire la publicité (pas de nouvelles depuis le 26 octobre). Béatrice, notre Madame Commerce, prend le taureau par les cornes et téléphone à Patrick Cherer de "Chérie FM"; celui-ci accepte très gentiment de faire de la pub durant le créneau qui lui est attribué. Cette radio pourrait devenir le partenaire de l'AQCAMADE lors des manifestations. David pensait que cette braderie devait se faire les 19 et 20 novembre, il se retrouve très gêné. Il évoque par ailleurs le problème de ne pas pouvoir disposer de suffisamment de place devant son magasin (surtout s'il ne peut disposer des lieux de stationnement actuels) pour mettre ses barnums. Compte tenu de la pluie il n'y aura pas de tapis mis devant les magasins. Annie France annonce le passage de R. Salles demain. Christian disposera d'une sono devant chez lui et distribuera des ballons aux enfants. On s'aperçoit que ce genre d'évènements se doit d'être préparé au moins trois mois à l'avance.
- **Point 3** :
  - **Période de Noël** : Entre le 1er et le 24 décembre. Annie France confirme que l'Office du Commerce donnera un avoir de 3000€ à Azur fêtes; ce commerçant préparera avec cette somme 84 "kits pour cadeaux " revenant à 39€. Ce kit comprendra 5 cartons, du papier, du bolduc et une moquette (2mx1,50m). Chaque

Adresser toute correspondance au Président Paul HARNOIS, 4 passage Malausséna 06000 NICE

Téléphone 04 93 881 410 \* Télécopie 04 93 872 382 \* Courriel [aqcamade.nice@free.fr](mailto:aqcamade.nice@free.fr) \* Site internet <http://aqcamadenice.fr.st>

commerçant intéressé ira chercher à l'AQCAMADE un bon qui lui permettra de retirer le kit chez Azur et Fêtes. Ce magasin propose également la possibilité de louer un Père Noël géant en résine pour 100€/mois. Il faut que tout soit fait pour que les vitrines soient prêtes 1er décembre. On précise que les couleurs retenues sont le rouge et le vert, à l'exception de Shopping Flor qui pourra mettre des décorations multicolores.

- **Marché de Noël** : Il aura lieu le 11 décembre entre 10h et 17h. Son inauguration par les élus se fera vers 11h30. Il est prévu autour de 12 à 15 stands autour du bassin. La Mairie fournira les tables et les chaises. On essayera d'uniformiser la présentation en habillant les tables d'une nappe blanche. La Mairie par contre ne prévoit rien pour pallier un problème de météo pluvieuse; Annie France à Paul si l'AQCAMADE peut envisager l'achat d'une quinzaine de barnums (4mx3m). Paul va s'en occuper. En ce qui concerne le décor, Azur fêtes prête gracieusement un Père Noël gonflable, et un Père Noël géant pour l'entrée. Annie France demande à Paul la possibilité de pouvoir disposer de calicots. Il est décidé d'en faire faire 4 qui pourront être utilisées pour d'autres manifestations. Pour ce qui est des animations : Dans le jardin et les environs, un étudiant déguisé en Père Noël (Annie France essaiera de faire payer à Azur fêtes sa prestation) distribuera des friandises fournies par Daniel Orvieto, Co président du Comité de quartier « cœur de Ville ». Il est également prévu un sculpteur sur glace; il faudra lui fournir le bloc de glace (75€) et prévoir 4 barrières et un point électrique. Des ballons et des bonbons seront distribués. L'animation sera réalisée par Peggy (06-73-73-99-45); avec sa sonorisation (nécessité d'un point électrique) elle peut couvrir le jardin et son environnement immédiat. Pour pouvoir étendre son animation à tout Malausséna, le début de Trachel, Vernier, Borriglione et Joseph Garnier il faudra trouver un moyen pour disposer d'un générateur électrique et le transporter (vélo-pousse?). Le montant de la prestation de Peggy se monte à 50€/h soit 350€. Il est notamment prévu des dégustations de chocolat chaud, la possibilité d'achat de kouglofs. Il y aura également les poneys pour lesquels l'AQCAMADE fournit une participation de 400€. Les tickets de poneys seront réservés aux commerçants qui auront payé leur cotisation.

- **Point 4 :**

- Béatrice demande à être enlevée du "Baromètre du Commerce" compte tenu que l'on ne lui fournit pas les informations attendues.
- Annie France fait remarquer que le local ST2N en cours de travaux abritera un magasin style "Tout à 1€".
- Béatrice demande de faire une relance pour savoir ce qu'il advient de l'Asile de nuit. Annie France se charge de demander à R. Salles de faire le point de la question.
- Annie France verra avec Ligne d'Azur la possibilité de disposer de tickets à tarif réduit et se renseignera sur le coût de pub dans les bus.
- Béatrice signale qu'en Espagne dans la ville de Sara la crise a donné aux commerçants l'idée de distribuer des billets de tombola par tranches d'achats de 10 et 20€. Le tirage se

faisant plusieurs mois après avec des lots correspondant à des bons d'achat chez les commerçants protagonistes de l'opération.

- Il faudra recontacter les banques (CIC, Société générale et Caisse d'Épargne) pour qu'elles soient des partenaires actifs de l'AQCAMADE.
- Paul fait part de nombreuses réunions qui ont lieu, deux le 07 novembre le matin à la Chambre de Commerce à laquelle assistera Christian Caligaris, une réunion du Conseil de Quartier sur le tri sélectif à laquelle assisteront Annie France, Sara et Paul, enfin le 14 novembre une réunion Passion commerce Nice à laquelle assistera Béatrice.

Fin de la réunion à 14h30.